**Formation spirituelle de l’aigle (Orel)**

Si nous partons de la tradition d'Orlo, nous constatons que l'éducation religieuse à Orlo était essentielle. Elle était assurée par le conseil d'éducation, les conseils d'éducation départementaux et les éducateurs des unités. En 1933, une période de quatre ans a été établie au cours de laquelle tous les officiers et formateurs devaient recevoir une formation spirituelle. A partir de 1930, des pèlerinages annuels de l'aigle sont organisés à Saint Hostýn et, à partir de 1933, dans 12 autres lieux. En outre, des projets pastoraux ponctuels ont été mis en place, tels que des communions communes.

Aujourd'hui, nous avons un conseiller spirituel mandaté par la Conférence épiscopale, nous avons un Conseil spirituel de l'Aigle élu, qui coordonne et organise les activités spirituelles de l'Aigle ; il propose à la Présidence un calendrier des événements spirituels centraux tous les 30 juin. Il propose à la Présidence un calendrier des événements spirituels centraux tous les 30 juin de l'année précédente, en précisant le lieu et la date de l'événement, ainsi qu'un budget prévisionnel pour l'événement ; il organise les événements spirituels centraux, nomme des sponsors pour chaque événement ; il propose à la Présidence un représentant à la Commission pastorale de la FICEP ; il organise des exercices spirituels pour les membres de l'Aigle ; il travaille avec le Conseiller spirituel de l'Aigle ; il coopère pour fournir le contenu spirituel de tous les événements centraux ; il travaille avec d'autres conseils professionnels pour organiser les principaux événements de l'Aigle. Si nous voulons remplir la mission de formation spirituelle des aigles, nous avons également besoin de conseillers spirituels dans les différents comtés et unités. Traditionnellement, les prêtres locaux ont été les éducateurs des unités.

Avec la pénurie actuelle de prêtres, les conseillers spirituels pourraient être non seulement des prêtres, mais aussi des diacres, des catéchistes ou d'autres laïcs spirituellement formés qui pourraient être mandatés par l'évêque local. Cela pourrait peut-être aider.

Monseigneur JAN GRAUBNER, archevêque de Prague

Revue Orel, Janvier 2024